

Projet éolien dans la MRC de Lotbinière

Innergex souhaite développer un projet de parc éolien dans votre région. Des portes ouvertes se sont tenues le 19 juin à la Salle municipale de Saint-Édouard-de-Lotbinière pour informer la population de la MRC.

Notre processus de consultation et d'information auprès des élus, de la population et des propriétaires est en continu, il nous fait plaisir de vous partager qui est Innergex et ce qui en est du projet et de ses retombées.

La **collaboration** avec le milieu d'accueil et l'**acceptabilité sociale** guident les choix et les pratiques d'**Innergex!**

Qui est Innergex?

Entreprise québécoise fondée en 1990 qui détient, exploite et développe uniquement des projets d'énergie renouvelable. Innergex brille également ailleurs au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili.

4 244 MW Puissance installée mondiale	2 278 MW D'énergie éolienne au monde	764 MW D'énergie éolienne au Québec
--	---	--



Parc éolien Baie-des-Sables, Innergex

Le Projet

- Possibilité de participation communautaire
- Maximum de 125 MW et de 25 éoliennes
- Éoliennes : ~120 m de haut / pales ~ 80 m
- Éoliennes implantées à au moins 750 m des maisons
- Emprise au sol : 1 ha utilisé/éolienne (construction) et maximum de 0,05 ha/éolienne (exploitation)
- 95 % de la superficie autour de l'éolienne remise en culture
- Chemins d'accès : optimisation des chemins existants
- Positionnement des infrastructures de concert avec les propriétaires hôtes et la CPTAQ
- Investissement de 275 millions de dollars
- Électricité produite destinée au Québec
- Équivalence en besoins de 25 000 foyers



Bruit : respect de la norme de 40 décibels

Selon l'Institut national de santé publique du Québec (Rapport *Éolienne et santé publique*, 2013)

« Le niveau de bruit engendré par les éoliennes n'entraîne pas d'impact direct sur la santé auditive (fatigue ou perte auditive) des personnes vivant à proximité. »



Carte de la zone à l'étude

- Le projet est à un stade préliminaire de développement au sein de la zone à l'étude ci-contre
- La distance entre les éoliennes et les bâtiments habités est de minimum 750 m et de 2 000 m des périmètres urbains
- Seuls les propriétaires signataires d'ententes pourraient accueillir des infrastructures
- L'analyse des contraintes locales (faune, écologie, etc.) est en cours de réalisation
- L'implantation exacte sera déterminée une fois l'ensemble des permis et autorisations obtenus

Un projet porteur pour le milieu : retombées locales estimées pour un projet de 125 MW

	Valeur de la compensation	Total annuel	Total après 30 ans
MRC et/ou Premières Nations	% de rendement estimé du parc	3 125 000 \$	93 750 000 \$
Municipalités	6 227 \$ / MW installé	778 325 \$	23 349 750 \$
Propriétaires			
• Éolienne	6 000 \$ / MW installé	750 000 \$	22 500 000 \$
• Redevance collective	1 % des revenus bruts du parc	200 000 \$	6 000 000 \$
Total (avant indexation)		4 853 325 \$	145 799 750 \$

Plus de détails sur le projet : www.innergex.com/fr/lotbiniere

Contact : Luc Leblanc Directeur – Développement / (418) 794-2164 / lleblanc@innergex.com